



## Vente canape a domicile ( arnaque )

Par **samy2391**, le **21/10/2008** à **21:22**

je voudrait savoir SVP suite a un coup de fil telephonique nous annoncant soit disant qu on a gagné des cadeaux et quon doit les récupérer dans soit disant un magasin qui dans la semaine suivante a achange de nom bizarrment on sest presente pour sa et le vendeur nous a annocé qu on a gagné ( mon mari) 2500 euros mais c est a valoir sur lachat d un canapé et on a dit non il a rajouté que dans le cas d un couple sest multiplié et puis a la fin c t livraison le jour meme avec reprise de lancien et on part en vacances et mes beaux parents nous annoncent quil ont eu un canape gratuit bref ils nous racontent la meme histoire donc on veux savoir c'est quoi les consequences si on paye pas ?? et y a til des organismes a contacter pour nous aider et qu est ce quil faut faire aidez nous SVP on est un jeune couple on veux pas avoir de souci mais avec des arnaques pareil ou vas le monde?? ca devient urgent merci d avance

Par **Marion2**, le **21/10/2008** à **21:50**

Bonsoir,  
Merci d'expliquer un peu mieux, parce que j'avoue, que là... j'éprouve des difficultés à comprendre.  
Cordialement

Par **samy2391**, le **21/10/2008** à **22:06**

alors pour vous raconter

on a eu un coup de fil comme quoi on a gagné des cadeaux et qu'on allait recevoir une convocation pour venir les retirer sans obligation d'achat

on s'est déplacé et le vendeur nous présente le magasin soit disant en travaux et qui doit ouvrir en novembre et en attendant y a un tirage au sort pour des lots

donc on attend pour nos cadeaux et le vendeur arrive avec une liste de gagnants dans laquelle notre nom figure et il fait semblant d'être étonné qu'on soit les premiers gagnants il appelle le directeur (qui fait semblant d'être directeur)

et la somme est de 2500 euros on a dit que les canapés dépassent notre budget il rajoute ah vous êtes mariés??

dans ce cas les gains sont multipliés par deux donc 5000 euros

et on avait craqué sur un canapé de 9000 euros

ils nous laissent ça à 3000 euros

et il nous les livre le jour même et le lendemain ils nous appellent pour un problème de crédit qui passe pas on s'est déplacé et on s'est convenu sur un 5 fois sans frais sachant qu'ils ont gardé mon rib

j'ai fait opposition le jour où j'ai appris que mes beaux parents ont eu le même coup de fil et que c'est le même magasin et que sur 1500 soit disant deux de la même famille ont été sélectionnés gagnants

je voudrais savoir SVP si je risque quelque chose en faisant opposition et si y a une procédure à faire

y a-t-il une possibilité d'avoir gain de cause dans le cas d'une procédure judiciaire

merci d'avance j'espère que je suis claire sinon je suis disponible pour éclaircir